

CENTRE INFORMATION JEUNESSE DE L'AISNE

PRÉCARITÉ MENSTRUELLE



La précarité menstruelle désigne les difficultés financières des femmes pour acheter des protections périodiques et tout ce qui tourne autour des menstruations (anti-douleurs, sous-vêtements...) mais l'ONU parle aussi de celles pour accéder aux installations pour gérer leur santé et leur hygiène menstruelles.

La lutte contre la précarité menstruelle n'a pas qu'un aspect financier mais implique de s'intéresser à plusieurs sujets : une meilleure connaissance de son corps, une meilleure connaissance des alternatives aux protections « traditionnelles » ou encore une meilleure utilisation de ces mêmes protections connues de tous...

Si le sujet est moins tabou aujourd'hui, il n'en demeure pas moins qu'il suscite toujours de la gêne et des réticences. Ainsi, si les jeunes filles semblent avoir la capacité d'être mieux informées de prime abord, dans la réalité, il apparaît que les menstruations sont encore trop souvent méconnues tant du point de vue anatomique que des moyens existants pour y faire face. Une information directe et détaillée de l'intimité féminine, accompagnée d'échanges apparaît comme un moyen de lever quelques freins. Lutter contre la précarité implique donc d'informer le public féminin mais aussi de l'accompagner pour pallier les difficultés d'accès aux protections périodiques.



PAYS DE L'AISNE

Le CIJ de l'Aisne, le CIDFF de l'Aisne, l'ANPS et le CPIE de l'Aisne (en lien avec des partenaires comme le CCAS et l'IFAC de Laon) ont choisi de travailler sur cette problématique et de créer une coopération afin de mener à bien des actions sur tout le département.).

Si vous êtes intéressés pour que nous intervenions auprès de votre public, n'hésitez pas à nous contacter, le CIJ de l'Aisne fera le lien avec les partenaires associés au projet afin de vous proposer nos interventions et démarches.

Ce projet nous permet d'intervenir plus spécifiquement auprès de jeunes filles et de femmes en leur proposant une approche différente et spécialisée des menstruations (de leur fonctionnement anatomique, leur rôle) mais aussi des sujets annexes comme les différentes protections et leurs impacts tant sur la santé que sur l'environnement.

COMITÉ STRATÉGIQUE DU SERVICE CIVIQUE



Vous avez des recommandations sur les grandes orientations et le développement du Service Civique ? Partagez-les en rejoignant le Comité stratégique !

Le Comité se réunit jusqu'à 4 fois par an à Paris sous la présidence de la présidente de l'Agence. Il rend un avis sur le plan d'action annuel du Service Civique et le rapport d'activité. Il réunit l'ensemble des parties prenantes du Service Civique : des organismes d'accueil (associations, ministères et opérateurs de l'Etat, collectivités territoriales, fondations) ; des volontaires ; des représentants de l'État ; des institutions et organisations partenaires (France volontaires, ...) ; des personnalités qualifiées ; deux députés et deux sénateurs désignés par leurs assemblées.

Les représentants des organismes agréés sont désignés tous les 3 ans par le conseil d'administration de l'Agence.

Candidature avant le 15 février sur : https://framaforms.org/appel-a-candidatures-aupres-des-organismes-agrees-renouvellement-du-comite-strategique-de-lagence-5?mtm_campaign=nlCandidatures2026&mtm_source=nl&mtm_content=org&mtm_medium=email&mtm_group=hubscore

ASSOCIATIONS ET NUMÉRIQUE



VVV Recherches & Solidarités et Solidatech, ont pris l'initiative, il y a plusieurs années, de mettre en place un baromètre sur la place du numérique dans le projet associatif.

L'édition 2025 de celui-ci dresse un état des lieux et analyse les effets du numérique sur l'exercice des missions et les modes de fonctionnement des associations notamment avec l'apparition de l'IA.

Il présente aussi de multiples solutions à l'attention des acteurs associatifs et en direction des acteurs de l'accompagnement.

Rapport complet : https://recherches-solidarites.org/numerique-et-associations/?utm_source=Sarbacane&utm_medium=email&utm_campaign=News%2020-20-01-2026

BÉNÉVOLES - STRUCTURES SPORTIVES

A travers un déploiement dans notre région, les CDOS et le CROS de la région Hauts-de-France, soutenus par le CNOSF, souhaitent accompagner, grâce au programme « Dirigeants de demain », les jeunes (16-35 ans) engagés dans la prise de responsabilité au sein du tissu bénévole du Mouvement associatif sportif. L'objectif est de leur permettre de mieux appréhender le rôle de dirigeant de structure sportive associative et l'écosystème dans lequel ils seront amenés à évoluer.

Plus de détails et inscriptions : <https://www.cros-hautsdefrance.fr/post/deuxi%C3%A8me-promotion-hauts-de-france-du-programme-dirigeants-de-demain>.

Candidatures recevables jusqu'au 15/02/2026



HAUTS-DE-FRANCE



agence nationale
de la cohésion
des territoires



SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

